

les FICHES de l'Observatoire



Décembre 2003 - N° 14

OBSERVATOIRE DU ROMORANTINAIS TABLEAU DE BORD N° 1 - TROISIÈME TRIMESTRE 2003

L'empreinte laissée par la fermeture de Matra Automobile sur le paysage économique du Romorantinais se révèle progressivement. Au delà des éléments les plus connus, comme les 2 000 emplois qui ont été supprimés en plusieurs vagues par le constructeur, un certain nombre d'indicateurs convergent pour pointer la perte de substance économique de l'arrondissement ce qui, à première vue, n'est pas surprenant. Et ils sont nombreux : moindre poids dans le total départemental des cotisations appelées par l'Urssaf, situation à laquelle Matra n'est pas étranger (mais pas seulement) ; élévation brutale de la fraction de ces cotisations non réglées à leur échéance (4 fois plus importante que dans le reste du département) qui témoigne des difficultés de trésorerie accrues de certaines entreprises ; chute spectaculaire de la proportion de déclarations d'embauche émanant de la zone d'emploi et fonte de l'intérim qui traduisent un grippage anormalement fort de l'activité locale ; très forte surcharge en matière de chômage alors que de nombreux anciens salariés de Matra, en congés de conversion, au cours de ce

troisième trimestre, ne sont pas encore pris en compte par ces chiffres, loin s'en faut.

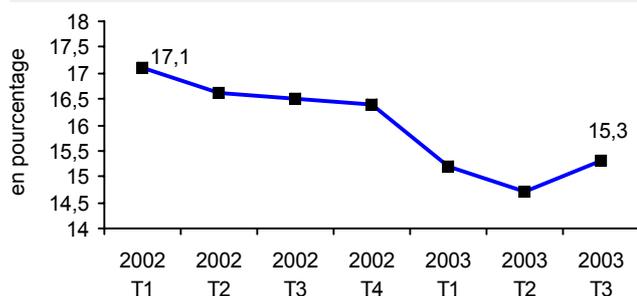
Le rapprochement des chiffres est d'ailleurs éloquent, trahissant des déséquilibres nouveaux. Alors que l'arrondissement offrait grosso modo entre 22 et 23 % de l'emploi salarié du département, ce qui donne une approximation de son poids économique véritable, il pèse à présent près de 25 % pour le nombre des demandeurs d'emploi mais

Une perte avérée de substance économique

15 % seulement pour les cotisations appelées par l'Urssaf, 11 % pour les déclarations d'embauche et même moins de 8 % pour celles liées à l'intérim.

Dans un contexte dominé par une dégradation continue de la plupart des indicateurs depuis le début 2002, on pourra toutefois se satisfaire de la stabilisation puis du léger redressement intervenus à partir du deuxième trimestre de cette année. Tout se passe comme si l'économie, après avoir retenu sa respiration, reprenait son souffle. Reste à savoir si cette tendance se maintiendra. Mais l'annonce répétée de difficultés nouvelles dans certaines entreprises laisse penser que rien n'est moins sûr.

Part de l'arrondissement de Romorantin dans le total départemental des cotisations dues à l'URSSAF de Blois



1

D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

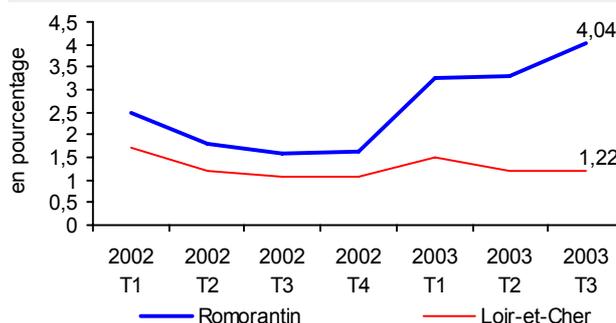
1 Le poids de l'arrondissement dans le total départemental des cotisations Urssaf passe de plus de 17 à 15,3 %. Comparés à la même période de l'année précédente, le volume des cotisations augmente pour l'ensemble du Loir-et-Cher (+ 3,4 et + 1,5 % pour les deux derniers trimestres) alors qu'il diminue pour l'arrondissement (respectivement de 9 et 6 %).

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à

l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 La proportion des cotisations non réglées à leur échéance est quatre fois plus importante dans l'arrondissement de Romorantin qu'ailleurs dans le département. Elle augmente encore au troisième trimestre

Evolution du taux de reste à recouvrer



2

D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

2003 alors qu'elle diminue ailleurs, accentuant les écarts.

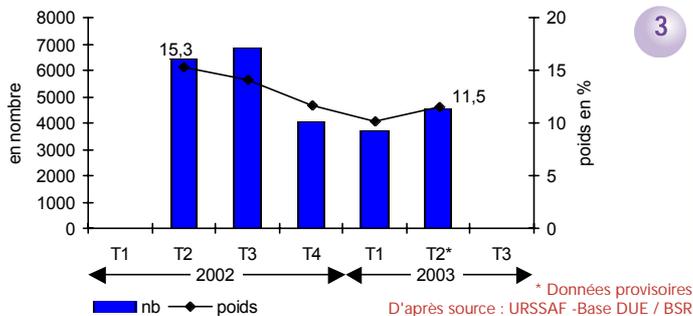
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat

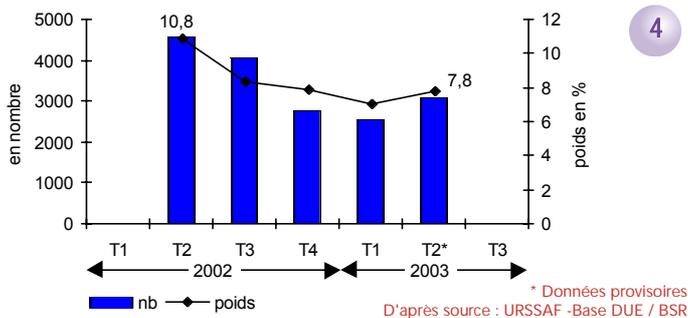
Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

1, avenue de la Butte - 41000 Blois / Tél. 02 54 42 39 72 - Fax. 02 54 42 42 02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@Observatoire41.com -

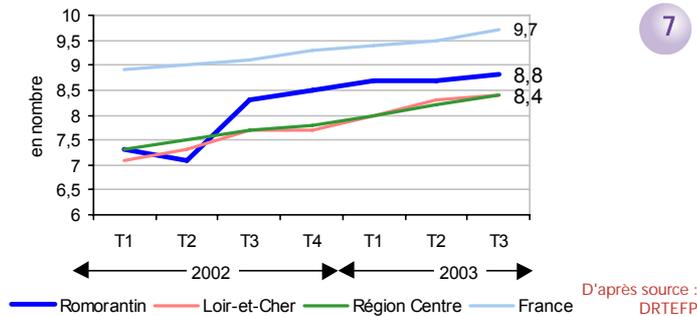
Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



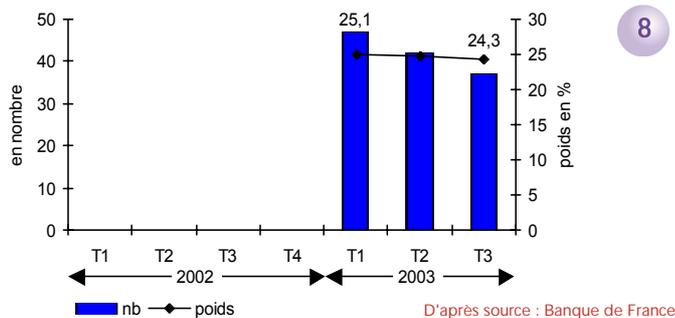
Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) liées au travail temporaire dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



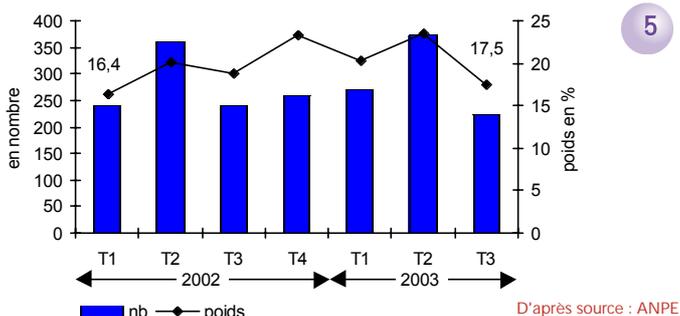
Evolution des taux de chômage



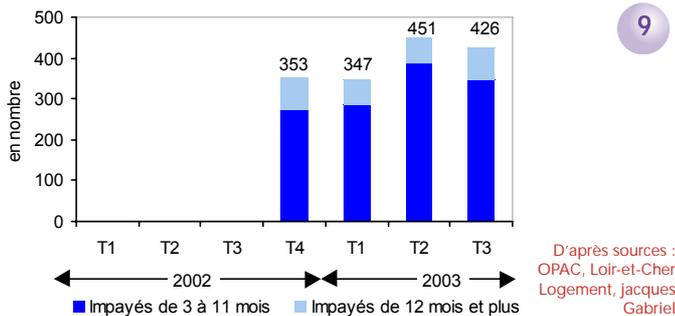
Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



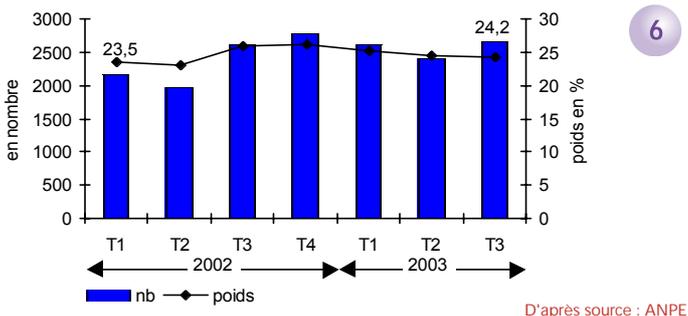
Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A* déposées à l'ANPE



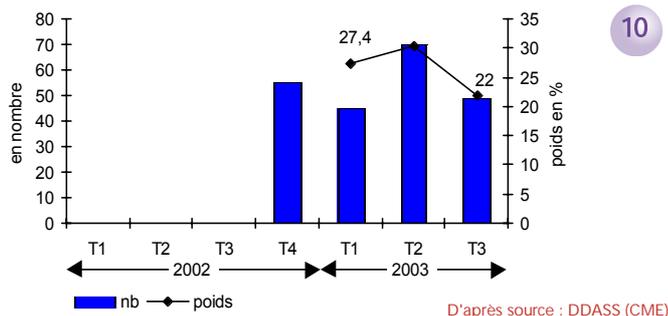
Evolution du nombre de retards de paiements de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



Evolution du nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie



3 Dans un contexte général de diminution des déclarations d'embauche particulièrement accusé depuis l'automne 2002 (- 6 % en un an constatés au deuxième trimestre pour le Loir-et-Cher), le Romorantinais affiche un très fort recul qu'un redressement récent plus marqué que pour l'ensemble du département a permis de réduire à 29 %.

4 Le Romorantinais est engagé dans un processus de recul du recours à l'intérim alors qu'il en était auparavant un grand consommateur. La baisse est particulièrement importante depuis la fin 2002. Malgré un léger redressement au 3ème trimestre 2003, l'arrondissement représente moins de 8 % du total départemental des déclarations d'embauche liées au travail temporaire.

5 Le volume des offres d'emplois durables déposées à l'ANPE a cru de nouveau de manière significative au printemps dernier, après une période d'étiage qui a duré trois trimestres. Il représente à présent plus de 23 % du total départemental.

* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

6 Après la très forte poussée du chômage intervenue à l'automne 2002, due en grande partie à la suppression des emplois non permanents de Matra Automobile, le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie 1 a diminué légèrement et régulièrement avant de repartir à la hausse, au troisième trimestre, selon un mouvement saisonnier bien connu. On remarquera tout de même que l'arrondissement compte près du quart des demandeurs d'emploi du département.

* les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 Le taux de chômage de l'arrondissement de Romorantin se maintient actuellement à 8,8. On se souvient qu'il était de 7,1 au deuxième trimestre 2002 et même de 6,2 début 2001. Il était alors bien en deçà des taux départemental et régional, alors qu'il leur est à présent supérieur. Rappelons aussi que beaucoup des effectifs per-

manents de Matra ne sont pas encore comptabilisés dans ces chiffres du chômage.

8 Le nombre de dossiers de surendettement issus de l'arrondissement a légèrement baissé au cours des deux derniers trimestres. Le poids du Romorantinais dans le total départemental diminue un peu.

9 Les organismes HLM ont observé une très forte croissance des retards de paiement des loyers au deuxième trimestre 2003. Le troisième trimestre reste à un niveau élevé. La progression semble néanmoins plus soutenue que sur le reste du département.

10 Le nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin connaît une évolution erratique similaire à celle du Loir-et-Cher. Les difficultés de paiements sont comme à l'habitude plus marquées en avril à la sortie de l'hiver.